



TRAVAUX

## Les bornes électroniques mises en service sur le cours Barthélemy

Le cours Barthelemy s'est vu équipé de nouvelles jardinières végétalisées et rétroéclairées et de nouveaux bancs, mais aussi d'un système innovant de stationnement en zone bleue.

*Publié le 04 janvier 2021*

Le but était simple : optimiser la rotation des véhicules stationnés en zone de commerce de proximité. Le Cours Barthélemy, artère centrale du centre-ville, est donc aujourd'hui doté de bornes électroniques arrêt-minute. Le stationnement est autorisé sur ces zones bleues pendant trente minutes. La borne électronique affiche le temps restant, et une fois celui-ci dépassé, envoie en temps réel un signal de violation vers les services d'intervention. Les bornes affichent un cercle éteint quand la place est libre, allumé en vert quand une voiture est détectée puis en rouge lorsque le temps de stationnement est écoulé. Un compteur numérique décompte le temps restant en vert. Arrivé à 0, le temps dépassé est indiqué en rouge. Douze places sont disponibles pour tous les automobilistes l'après-midi, le matin étant réservé aux livraisons.



### Horaires

De 7h à 19 h. En dehors de cette tranche horaire, le stationnement est gratuit.